



**38^e CAMPAGNE
DES RESTOS
DU CŒUR**

on compte sur vous
Cherhe

D'UNE CRISE

“ Nous terminions l'an dernier notre campagne en espérant une reprise économique que l'on nous promettait durable. Une embellie qui ne devait pas épargner les plus démunis, le partage d'une reprise qui ne devait exclure personne.

Et pourtant, qui aurait pu prévoir qu'une crise après l'autre, cette campagne allait être un tournant pour l'association, le réveil de nos consciences face aux incertitudes de l'avenir de toute une population fragilisée.

D'une crise à l'autre, aucune pause pour les plus modestes qui souffrent et qui ont vu leur situation se dégrader encore plus fortement, avec un accès à l'alimentation plus dur encore et une détresse mentale plus forte pour beaucoup. **“C'est quand la fin de cette galère ?”** est une phrase que j'entends régulièrement sur le terrain.

Nous ne pouvons pas nous résigner et baisser les bras! Que peut-il encore nous arriver demain? Nos peurs ne doivent pas nous freiner, surmontons-les!

Cette campagne **2022/2023 est celle d'une année charnière**, une année d'une crise à l'autre, pleine d'incertitudes et d'inquiétudes, alors que notre dernier exercice s'est clos au commencement de la crise inflationniste.

Notre combat contre la précarité est notre moteur, nos valeurs et notre engagement sont notre carburant au prix inestimable, et c'est bien cela qui a mobilisé cette année encore nos 70 000 bénévoles réguliers.

Une année de changements, de projets, de modernisation et d'anticipation pour mieux nous préparer aux lendemains incertains tout en agissant aujourd'hui.

Une année de renforcement de nos organisations au plus près du terrain où l'implication des personnes accueillies, dans les missions que nous leur proposons, doit être plus volontariste, dans un environnement où le bénévolat doit être reconnu de tous, soutenu par tous, et renforcé par de nouvelles équipes.

Une année de remobilisation autour de toutes nos activités, d'une aide alimentaire que nous voulons diversifiée et de qualité par des produits locaux et plus respectueux de l'environnement, à toutes nos formes d'accompagnement, d'hébergement ou d'insertion par un accès à la formation ou à l'emploi facilités.

À L'AUTRE.

ENCORE PLUS ET TOUJOURS LES MÊMES QUI SOUFFRENT !

Enfin, une année de combats politiques pour défendre la solidarité sans limites, lutter contre la stigmatisation inacceptable des plus précaires, pour la reconnaissance de notre accompagnement et de toutes formes de soutien durable pour les associations de solidarité face aux craintes pour l'avenir.

A l'approche de la 38^e campagne des Restos, la **“petite idée” de Coluche reste toujours présente dans nos esprits et dans nos cœurs.** Ce n'est "...toujours pas normal que dans un pays de bouffe comme la France, des gens manquent de nourriture...". Ces derniers mois nous montrent bien combien il était visionnaire et combien **nous aurons besoin de tous pour faire face aux enjeux de demain.** ”

Patrice Douret,
Président

© Rolando QUINTAS



D'une crise à l'autre,

Les Restos du Cœur ont accueilli, lors de leur dernière campagne annuelle, près de 1,1 million de personnes et distribué 142 millions de repas. Les 70 000 bénévoles de l'association sont restés mobilisés, alors qu'à la crise sanitaire et à ses conséquences particulièrement dures pour les plus modestes, succède une crise inflationniste qui les frappe déjà de plein fouet.

La dégradation de la situation des personnes accueillies

Depuis plus de deux ans, l'association alerte sur l'aggravation de la situation des plus précaires. Nous en avons une traduction concrète : **la proportion des personnes accueillies aux Restos vivant avec moins de la moitié du seuil de pauvreté (soit 551 euros par mois) est passée de 50 à 60%**. Près de 30% des personnes accueillies ne déclarent aucune ressource, contre 20% l'année précédente. La gratuité de l'aide apportée par les Restos n'en est que plus indispensable ! Ce sont encore 1,9 million de contacts qui ont été établis avec les personnes à la rue, dans le cadre de nos activités (maraudes, distributions alimentaires de rue avec les Camions, Accueils de jour, Restos chauds), un chiffre supérieur à ce qu'il était avant la crise du COVID-19.

L'arbitrage entre se chauffer, se loger, se déplacer et se nourrir devient impossible pour les

personnes accueillies : **17% d'entre elles ne peuvent faire qu'un repas par jour lorsqu'elles poussent la porte de nos centres.**¹

Et cette situation dramatique a pu être constatée avant même les évolutions économiques de ces derniers mois. Qu'en sera-t-il demain, alors que l'inflation renforce chaque jour les difficultés d'accès à l'alimentation des plus modestes ?

Agir sur tous les fronts de la précarité, de l'urgence à l'insertion

Face à ces difficultés, les Restos ne se sont pas résignés et **ont continué à agir sur tous les fronts, en répondant à l'urgence et en restant fidèles à leur valeur, celle de l'accueil inconditionnel** : l'association s'est par exemple pleinement mobilisée à partir du mois de février pour accueillir les réfugiés ukrainiens, leur fournir une aide alimentaire et matérielle, et faciliter leur accès aux droits, comme ils le font pour toutes celles et ceux qui en ont besoin.

Les Restos ont aussi démultiplié leurs actions pour répondre aux nouveaux besoins, alors que la crise sanitaire a fortement renforcé l'isolement social, territorial et numérique des personnes accueillies. C'est ainsi que cette année, 44 centres itinérants ont pu être déployés et que 52 Associations Départementales ont engagé des actions en matière de lutte contre l'exclusion numérique. Dans un contexte post-COVID, ce sont aussi

¹ Voir l'étude « Besoins et attentes des personnes accueillies aux Restos », 2022 : <https://www.restosducoeur.org/wp-content/uploads/2022/09/synthese-etude-besoins-des-pa-vf.pdf>

les Restos mobilisés

près de 5 000 personnes qui ont pu bénéficier d'un départ en vacances avec les Restos.

La dynamique enclenchée depuis plusieurs années pour développer l'accès aux droits et à la santé s'est amplifiée tout au long de l'année : ce ne sont pas moins d'une trentaine de départements qui ont noué des partenariats avec les Caisses d'Allocations Familiales (CAF), pour aider les personnes accueillies à faire valoir leurs droits. De mêmes, des coopérations opérationnelles existent entre les Restaurants du Cœur et les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) dans une soixantaine de départements pour faciliter l'accès aux soins et à la prévention. D'ailleurs, ce partenariat s'est traduit concrètement par **400 actions « d'aller vers »** portées par les CPAM et les Restos pour faciliter la prise de rendez-vous et l'accès à la vaccination contre le COVID-19 des personnes accueillies.²

Mettre la transition écologique au service des plus précaires

Fortes chaleurs à répétition, difficultés d'accès à l'eau, prix de l'alimentation... Le changement climatique a cette année eu des conséquences très directes et très concrètes sur les difficultés des personnes en situation de précarité, qui sont une nouvelle fois les plus touchées par cette crise. Parce qu'elles vivent souvent dans des passoires thermiques – 40% des personnes accueillies rencontrent des difficultés de loge-

ment –, parce qu'elles sont parfois isolées et doivent avoir recours à des véhicules individuels polluants qu'elles ne peuvent pas changer, parce qu'elles ont un accès plus difficile à une alimentation locale, durable et de qualité, **les personnes les plus démunies doivent être au centre des politiques menées en faveur de la préservation de l'environnement et de la lutte contre la crise climatique.**

L'association y prend déjà toute sa part, en réaffirmant comme priorité la qualité alimentaire, car les personnes accueillies ont le droit d'avoir accès à une alimentation favorable à la santé et à l'environnement. Les Restos s'appuient sur leurs 46 jardins d'insertion et 58 jardins de proximité, mais aussi sur une politique d'achat plus ambitieuse, tournée vers une offre locale et durable, qui fait la part belle aux produits labellisés et français. La relocalisation de notre approvisionnement est aussi une réponse apportée aux tensions et aux pénuries liées à ces crises qui se télescopent. En deux ans, **ce sont près d'un quart des Associations Départementales des Restos qui ont déjà mis en place des conventions d'approvisionnement en circuit court** ; d'autres vont aboutir dans les prochains mois.

Il faut aller bien sûr plus loin et les Restos continueront à porter ce message fort : la transition écologique ne pourra être menée que si elle prend en compte la dimension sociale, et ses impacts sur les plus précaires.

² https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/2022069_RapportVaccination_v11.pdf

38^e

campagne :

Faire face à l'inflation et à «l'effet ciseaux»

La crise inflationniste aura des répercussions considérables dans les mois à venir et risque de générer des tensions inédites sur l'approvisionnement des associations de solidarité. Les plus précaires sont les premières victimes de cette inflation, qui touche fortement les produits alimentaires et les biens matériels. Leur accès à l'alimentation en est déjà fortement affecté, les conduisant à pousser la porte des Restos : au cours de ces 6 derniers mois, **le nombre de familles accueillies a déjà grimpé de 15%, avant même le début de la période hivernale!**

En parallèle, les associations font elles aussi face à d'importantes difficultés : augmentation des coûts d'achat, incertitudes sur le don alimentaire, difficultés de mise en œuvre des marchés publics du fonds européen... **Les associations de solidarité vont connaître un véritable «effet ciseaux»,** avec une augmentation de leurs besoins et une diminution de leurs ressources.

La générosité de tous sera donc particulièrement essentielle pour cette campagne. De même, de nouveaux soutiens devront être imaginés dans les prochains mois pour faire

face à ce risque de crise alimentaire, sur lequel nous alertons depuis des mois. **Nous comptons aussi sur les pouvoirs publics, à tous les échelons – local, national et européen – pour anticiper les difficultés et aider les associations à tenir bon.**

Renforcer notre accompagnement et notre action en faveur de la petite enfance

Dans ce contexte, les Restos ont décidé de renforcer encore leur soutien pour venir en aide aux personnes démunies dont les difficultés s'accroissent, en développant l'accompagnement, en élargissant l'offre à destination des jeunes enfants et en tenant compte de la hausse des prix de l'énergie.

Priorité à la petite enfance

40% des personnes aidées par les Restos sont des mineurs, souvent des enfants dans des familles monoparentales. L'association accueille aussi de très nombreux enfants en bas âge : près de 110 000 bébés de moins de 3 ans ont été soutenus l'an dernier. Ainsi, **plus d'un bébé de moins de 3 ans sur quatre né dans une famille pauvre en France est accueilli aux Restaurants du Cœur**¹. Pouvons-nous accepter que la pauvreté se reproduise de génération en génération ?

¹ La France compte 397 000 enfants de moins de 3 ans pauvres (INSEE, 2021).

répondre à l'urgence et préparer l'avenir

Avec ses 400 espaces petite enfance, l'association a décidé de renforcer ses actions en faveur des 0-3 ans, en améliorant l'accompagnement des parents, mais également en testant une nouvelle gamme de produits plus diversifiée, plus adaptée aux besoins des tout-petits, et plus complète, pour couvrir autant que possible l'ensemble des besoins alimentaires et matériels.

Mieux prendre en compte les difficultés des personnes accueillies

L'accent sera aussi mis lors de cette 38^e campagne sur l'accompagnement des personnes accueillies, alors que la crise du COVID les en a souvent privées et a accentué leur isolement. L'association mobilisera tous ses moyens pour continuer à **améliorer les conditions d'accueil des personnes dans les centres**, pour multiplier les rendez-vous autour de leur situation sociale et de leurs difficultés, et enfin en prenant mieux en compte les charges liées à l'énergie dans le soutien apporté.

Encourager le bénévolat de tous

La forte augmentation des coûts de l'énergie touche aussi les bénévoles des associations, dont beaucoup peinent à maintenir leur activité et à se rendre sur leur lieu de bénévolat compte tenu du coût des carburants. Aujourd'hui, il existe un mécanisme très utile : une réduction fiscale

est accordée aux bénévoles pour les frais qu'ils engagent dans le cadre de leur bénévolat. Cette disposition ne concerne que celles et ceux qui sont déjà imposables.

C'est pourquoi les Restos défendent depuis plusieurs années l'idée de transformer la réduction fiscale accordée aux bénévoles pour les frais qu'ils engagent au titre de leur bénévolat en crédit d'impôt pour qu'il bénéficie à tous. **N'oublions pas que près de 10% à 15% des bénévoles des Restos sont aussi des personnes accueillies!** Ce serait une mesure de justice et un investissement en faveur de la solidarité et de l'engagement, alors que les bénévoles des associations ont démontré à quel point leur action était indispensable ces dernières années.

De même, le don de RTT et plus largement **le don de temps constitueraient de nouvelles formes de générosité qui favoriseraient l'engagement de tous**, notamment des jeunes et des actifs. Plusieurs fois promise et jamais pleinement mise en œuvre, cette disposition permettrait de soutenir les associations dans leurs dynamiques bénévoles.

CHIFFRES CLÉS

2021/2022



1,1 million

DE PERSONNES ACCUEILLIES

dont **110 000** bébés
de moins de 3 ans



142 millions

DE REPAS DISTRIBUÉS



2 200

LIEUX D'ACCUEIL



1,9 million

DE CONTACTS AUPRÈS DES GENS DE LA RUE



70 000

BÉNÉVOLES

+ **27 000** bénévoles occasionnels

811 personnes hébergées
en urgence

101 ateliers et chantiers
d'insertion

2 172 personnes accompagnées
sur les questions budgétaires

44 centres itinérants **687** espaces
livres

2 226 personnes salariées en insertion,
taux de sortie dynamique 50%

668 microcrédits personnels
accordés

8 723 personnes accompagnées
en accès aux droits

3 109 personnes accompagnées
pour l'accès à la justice

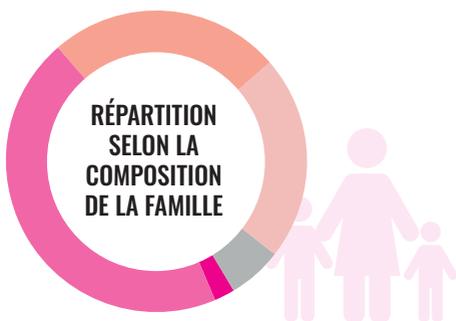
4 752 personnes accompagnées
dans leur recherche d'emploi

4 814 départs en
vacances



- 40% ● Moins de 18 ans
- 12% ● 18 - 25 ans
- 41% ● 26 - 59 ans
- 7% ● Plus de 60 ans

- 45% ● En recherche d'emploi
- 17% ● Inactifs (autre que retraités et étudiants)
- 17% ● Retraités et assimilés
- 12% ● En emploi
- 9% ● Étudiants



- 45% ● Personnes seules
- 25% ● Familles monoparentales
- 22% ● Couples avec enfants
- 6% ● Couples sans enfants
- 2% ● Ménages complexes

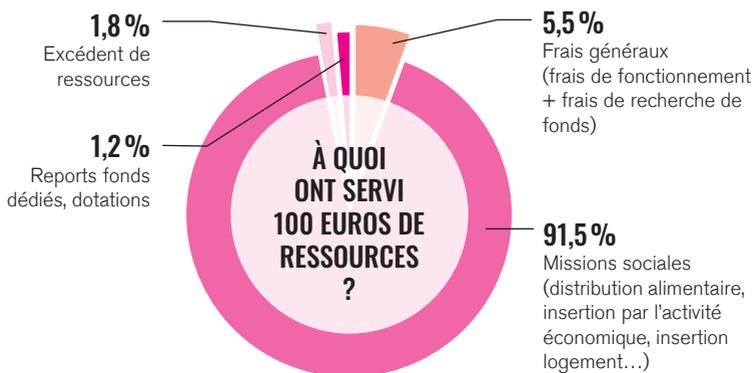
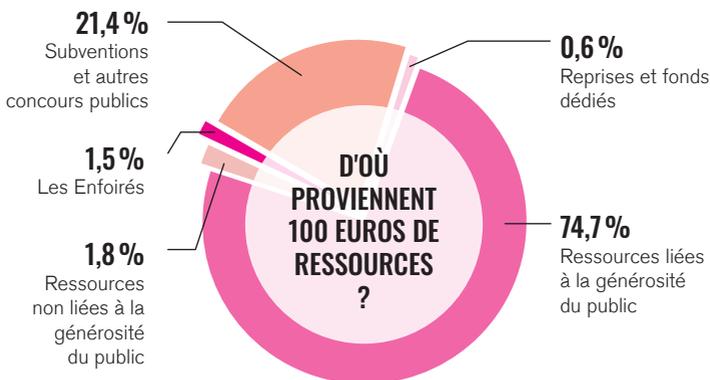
ANNEXE EXPLICATIVE

	RÉEL 2021-2022	
	COMBINÉ	DONT GP*
A - PRODUITS ET CHARGES en K€		
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	125 398	125 398
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	18 400	0
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	48 471	0
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	376	0
5 - UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	3 064	1 615
PRODUITS PAR ORIGINE	195 710	127 013
1 - MISSIONS SOCIALES	156 119	104 083
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 751	5 013
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	15 459	2 838
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 245	477
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	156	0
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	4 684	2 558
CHARGES PAR DESTINATION	185 413	114 968
EXCÉDENT OU DÉFICIT	10 296	12 045
INVESTISSEMENTS NETS FINANCÉS PAR DE LA GP		-9 136
SOLDE GP À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		30 166
SOLDE GP À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		33 075

	RÉEL 2021-2022	
	COMBINÉ	DONT GP*
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE en K€		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	307 384	307 384
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	734	0
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	75 374	0
PRODUITS PAR ORIGINE	383 492	307 384
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	373 991	298 239
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 906	1 906
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	7 595	7 239
CHARGES PAR DESTINATION	383 492	307 384

* GP : Générosité du Public

DE L'EMPLOI DES RESSOURCES



Retrouvez le détail de nos comptes dans notre rapport annuel, sur notre site www.restosducoeur.org/noscomptes ou par courrier, sur simple demande aux Restaurants du Cœur - Service Donateurs - 42 rue de Clichy - 75009 PARIS.

Activités des RESTOS



AIDE
ALIMENTAIRE



PETITE
ENFANCE



AIDE AUX GENS
DE LA RUE



ATELIERS
CUISINE



ATELIERS DE FRANÇAIS
ET ACCOMPAGNEMENT
SCOLAIRE



INSERTION PAR
L'EMPLOI



CULTURE, LOISIRS
ET DÉPARTS
EN VACANCES



ACCÈS
À LA JUSTICE



ACCÈS
AUX DROITS



CONSEIL BUDGÉTAIRE
ET MICROCRÉDIT
PERSONNEL



LOGEMENT ET
HÉBERGEMENT
D'URGENCE



SOUTIEN À LA
RECHERCHE D'EMPLOI



ACCÈS
À LA SANTÉ



INCLUSION
NUMÉRIQUE



VESTIAIRE ET
COIFFURE

La charte des BÉNÉVOLES

- 1 Respect et solidarité envers toutes les personnes démunies
- 2 Bénévolat sans aucun profit direct ou indirect
- 3 Engagement sur une responsabilité acceptée
- 4 Convivialité, esprit d'équipe, rigueur dans l'action
- 5 Indépendance complète à l'égard du politique et du religieux
- 6 Adhésion aux directives nationales et départementales

LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTAURANTS DU CŒUR

- > Centres d'activités fixes et itinérants
- > Hébergement et logement
- > Camions, bus et maraudes
- > Chantiers d'insertion
- > Accueil de jour
- > Restos Bébés

Nous rappelons que Les Restos s'interdisent et interdisent toute quête d'espèces sur la voie publique.

ORGANISATION & FONCTIONNEMENT des Restos

Les membres de l'Association Nationale « Les Restaurants du Cœur » se réunissent une fois par an en **Assemblée Générale** (AG) pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **Conseil d'Administration** (CA). Le CA désigne un bureau comprenant le(la) Président(e), le(la) Trésorier(e), le(la) Secrétaire Général(e), et ses autres membres. Le siège social de l'Association Nationale est situé à Paris 9^e, où sont implantés :

Les pôles support interne :

- **Pôle Administratif et Financier** (contrôle de gestion, comptabilité, support audits, support SI-GAPP, assurances et baux, achats indirects, bâtiment/travaux/sécurité, cellule immobilier et foncier, juridique, anticipation des crises, services généraux siège)
- **Pôle Ressources Humaines** (RH salariés, RH bénévoles AN, conseil AD droit social et RH)
- **Pôle Systèmes d'information** (technologie, data, solutions, missions transverses)

Les pôles des missions sociales :

- **Pôle Alimentaire** (approvisionnements, dons en nature/ramasse/collectes, hygiène, sécurité alimentaire et accompagnement à l'aide alimentaire)
- **Pôle Insertion et Accompagnement** (insertion vers le logement et par l'emploi, aide aux gens de la rue, accès aux droits sociaux, à la culture, aux loisirs, aux vacances, à la santé, à la justice, ateliers de français, soutien à la recherche d'emploi, accompagnement budgétaire et au numérique)
- **Le Pôle Bénévolat** (recrutement, suivi du parcours d'engagement, formation, outil de suivi des bénévoles (PARCOEUR), départ et transmission)
- **Le Pôle Animation des Associations Départementales et des Délégations Régionales** (accompagnement des gouvernances et vie associative des AD, animation des Délégations Régionales, administration des projets et activités, support à l'animation et accompagnement AD)

Les pôles tournés vers l'externe :

- **Pôle Ressources** (dons, libéralités et philanthropie, mécénat et partenariat entreprises, manifestations et événements)
- **Pôle Communication** (communication interne, production de contenus, communication digitale, relations presse)
- **Pôle Institutionnel et Stratégique** (relations institutionnelles, Observatoire des Restos, veille stratégique et prospective)
- **Pôle Production de Spectacles** (Enfoirés et autres grands spectacles) :
2022 Un Air d'Enfoirés : malgré l'absence de public pour la deuxième année consécutive (due à la pandémie de Covid 19), tous les artistes ont répondu présents et se sont réunis à Montpellier en janvier dernier pour faire un spectacle magique et réaliser, comme chaque année, le CD et le DVD des Enfoirés. La diffusion TV du spectacle a rassemblé près de 8 millions de téléspectateurs. L'édition 2023 aura lieu du 12 au 16 janvier à la Halle Tony Garnier de Lyon. Retrouvez l'activité des Enfoirés sur le site : www.enfoires.fr
- 114 Associations Départementales présentes sur tout le territoire sont liées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.).
- 11 Délégations Régionales qui participent à l'animation des Associations Départementales et sont des services de proximité de l'Association Nationale.

Composition du conseil d'administration de l'Association Nationale

Entièrement bénévoles :

AROUD Yves	HESCLOWICZ Lionel - (Trésorier National)
BOUGERE Claude - (Secrétaire Générale)	JACQUES Thierry
BOUR Antoine	JOLY Bruno
CADIC Sylvie	LE CALLET Christian
COTTON Roland	LE FRANÇOIS Brigitte
DOURET Patrice - (Président)	MAGRON Bernard
EVEZARD Alain	MERIEL Jean-Pierre
FEIGE Sylvie	MERILLON Yves
GISSINGER Daniel	POSSICH Joël
GRIFFON Jean-Michel	PROT Jean-Marc
GUTH Richard	SPILLIAERT Sophie
	THIBOULT Philippe
	VANHOESERLANDE Michel

COMMENT AIDER les Restos ?

En donnant de son temps

Les personnes qui se proposent de rejoindre les 70 000 bénévoles et 27 000 bénévoles ponctuels des Restos du Cœur peuvent apporter leur aide au niveau départemental ou national : distribution alimentaire, aide à la personne, maraudes, mais aussi aide administrative, logistique, comptable, informatique, etc.

> www.restosducœur.org/devenir-benevole

En effectuant un don

Sur Internet, effectuez un don en ligne sécurisé ou mettez en place un prélèvement automatique en vous connectant sur :

> dons.restosducoeur.org

Par courrier, envoyez un chèque à l'ordre des Restaurants du Cœur :

Les Restaurants du Cœur
42, rue de Clichy – 75009 Paris

Par SMS, envoyez «don» au 9 24 24* pour faire un don de 5€.

Dons IFI : pour soutenir l'insertion dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion.

En collectant les dons

Vous pouvez collecter des dons pour les Restos à l'occasion d'un événement personnel, d'un projet particulier ou d'un défi sportif :

Créez votre page de collecte en ligne sur notre site dédié :

> www.cagnotte-solidaire.restosducoeur.org

Collectez directement votre cagnotte solidaire sur Facebook en choisissant les Restaurants du Cœur. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Donateurs :

01 53 32 23 27

> service.donateurs@restosducœur.org

* L'envoi du SMS est gratuit, seul le montant du don sera reporté sur votre facture mobile ou déduit de votre compte prépayé. Le montant sera ensuite reversé directement aux Restos du Cœur.

Ceux qui souhaitent faire un **don en nature** (moyens logistiques, prêts de locaux, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec les Restos du Cœur de leur département.

En devenant entreprise mécène

Dons en nature, en numéraire, dons de compétences, aide à l'insertion... Les entreprises aussi aident les Restos du Cœur.

> partenariats@restosducœur.org

> www.restosducœur.org/devenir-partenaire

Legs, donations et assurances-vie

Les Restos du Cœur, reconnus d'utilité publique, peuvent recevoir, en exonération totale de droits de succession, des legs par testaments, des donations par actes notariés ou des capitaux d'assurance-vie dont les Restos sont institués bénéficiaires.

> servicelegs@restosducœur.org

La loi Coluche

Les dons financiers aux Restos permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts. Pour les particuliers, la déduction fiscale est de 75 % du montant du don jusqu'à 1 000 euros (plafond 2021). Au-delà, et dans la limite de 20 % des revenus imposables, la réduction est encore de 66 %. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à 60 % du montant des dons pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.

CONTACTS PRESSE & COMMUNICATION

Tél : 01 53 32 23 14

communication@restosducoeur.org

presse@restosducoeur.org

POUR NOUS SOUTENIR

Adressez vos dons par courrier :

**Restaurants du Cœur,
42, rue de Clichy – 75009 Paris**

en ligne sur notre site :

www.restosducoeur.org

PRINCIPAUX MÉCÈNES

Carrefour - Coca Cola European
Partners - Danone - Écouter Voir -
Lidl - Macif - Pocket - Stop Hunger



Avec le soutien du Fonds
Européen d'Aide aux plus
Démunis (FEAD)



38^e **CAMPAGNE
DES RESTOS
DU CŒUR**



© Gaston BERGERET

